



## **Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur**

Institut du Monde Anglophone  
5, rue de l'École de Médecine  
75006 PARIS  
[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)

Monsieur Thierry MANDON  
Secrétaire d'État, en charge de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

Montpellier, le 9 juillet 2015

Monsieur le Secrétaire d'État,

La communauté universitaire ne peut qu'accueillir avec soulagement votre nomination, après un interlude de trois mois dont la longueur a été source d'interrogation, voire de découragement. Au nom de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur, qui regroupe près de 2400 enseignants et enseignants-chercheurs, de tous grades et de toutes catégories, dans le domaine des études anglophones, je vous adresse tous nos vœux de réussite dans la difficile mission qui est la vôtre, tout en formulant le souhait que les sociétés savantes soient reconnues comme interlocuteurs qualifiés et légitimes, davantage qu'elles ne l'ont été dans un passé récent.

Je ne vous apprendrai pas que les motifs d'inquiétude et d'insatisfaction sont nombreux, comme en témoignent les prises de position de différents acteurs de l'ESR au cours des mois écoulés sur une pluralité de sujets. Réunie en Congrès il y a un mois, avant votre récente nomination, la SAES a de son côté voté les motions dont le texte est joint en annexe à la présente lettre.

Il est un autre sujet de très grave préoccupation dont j'ai le devoir de vous faire part, car c'est le bon fonctionnement des universités à la rentrée prochaine qui est en cause, et par voie de conséquence, la qualité de la formation dispensée aux étudiants. Pour préparer la rentrée, les universités ont procédé au recrutement d'Attachés Temporaires d'Enseignements et de Recherche (ATER), mais aussi de personnels du secondaire agrégés ou certifiés (PRAG/PRCE), sans lesquels il sera impossible d'offrir à nos étudiants les enseignements nécessaires. Or nous nous trouvons maintenant confrontés, dans de nombreux cas, au problème du refus de détachement par les recteurs des agrégés (ou certifiés) non seulement sur des postes d'ATER, mais aussi sur des postes de PRAG/PRCE. S'il est compréhensible que les recteurs aient pour souci de mettre un enseignant devant chaque classe dans le secondaire, il l'est beaucoup moins que cela se fasse au détriment de l'enseignement supérieur, et des étudiants qui font partie de cette jeunesse qui est la priorité du quinquennat en cours.

La SAES fait donc instamment appel à vous, pour qu'en votre qualité de Secrétaire d'État chargé de l'ESR, vous preniez toute mesure nécessaire pour que les détachements indispensables à la bonne marche des universités ne soient pas entravés. Il en va de la réussite de nos étudiants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de mon profond dévouement.

Pierre Lurbe  
Professeur à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3  
Président de la SAES